Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'Amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric

Cœur d'Yvelines

Compte rendu succinct du Conseil Communautaire

Séance du 16 mai 2018

Etaient présents :
Laurence BACLE – Régis BIZEAU - Véronique BOONE - Christine BOULANGER – Toine BOURRAT - Alain BRICAULT – Jacques CHAUMETTE - Marie-Christine CHAVILLON – Dominique CHESNEAU – Jean-Pierre CORBY – Hélène DUBOIS - Sylvain DURAND – Nathalie DUVETTE – Frédéric FARE - Philippe GASCOUIN – Annie GONTHIER – Olivier GOUPILLON - Bertrand HAUET – Gilles HOCQUET – Bernard JACQUES – Bernard JOPPIN - Annie JOSEPH - Joseph LE FOLL – Monique LE TIRANT – Hervé LEMOINE – Françoise LENARD – Michel LOMMIS - Gilles MARGOT – François MOUTOT – Dominique NICCO – Guy PELISSIER - Hervé PLANCHENAULT - Michel RECOUSSINES - Michel ROUX – Didier SAUSSAY- Michel SECONDAT - Didier SIGLER – Pierre SOUIN - Michel VERENNEMAN – Marc WINOCOUR

Etaient absents, excusés et représentés

Véronique LEMOINE	a donné pouvoir à	Alain BRICAULT
Denise PLANCHON	a donné pouvoir à	Annie GONTHIER
Daniel RAFFARD	a donné pouvoir à	Hervé PLANCHENAULT
Jacqueline BOLJEVIC	a donné pouvoir à	Bertrand HAUET
Philippe LEBLOND	a donné pouvoir à	Bernard JOPPIN
Christian LORINQUER	a donné pouvoir à	Monique LE TIRANT
Annick LEHMAN	a donné pouvoir à	Véronique BOONE
Olivier GOUSSEAU	a donné pouvoir à	Hervé LEMOINE
Yves REVEL	a donné pouvoir à	Philippe GASCOUIN
Jean-Michel LHERBIER	a donné pouvoir à	Didier SIGLER

Secrétaire de séance : Hélène DUBOIS

Membres en exercice : 57 titulaires + 21 suppléants

Du point 18-027 au point 18-029
Présents : 39 ***Pouvoirs : 10*** ***Votants : 49***

Du point 18-030 au point 18-034
Présents : 40 ***Pouvoirs : 10*** ***Votants : 50***

Le Conseil Communautaire,

18-027 **APPROUVE,** ***à l'unanimité,*** le compte-rendu du 11 avril 2018.

18-028 **AUTORISE,** ***à l'unanimité*** le Président à notifier le marché de « Fourniture de repas en liaison froide destinés à la restauration des villes qui composent Cœur d'Yvelines»

- Pour les lots 1, 2 et 3, à la Société Yvelines Restauration,
- Pour le lot 4 à la Société EKILIBRE,

PRECISE que le montant final du marché sera fixé lorsque les communes auront défini leurs options

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce marché

18-029 **AUTORISE,** ***à l'unanimité,*** le versement d'un fonds de concours à la Commune de Saulx-Marchais pour les travaux d'aménagement et de mise en sécurité des accès de l'école.

PRECISE que ce fonds de concours est plafonné à 6 197. 65 € et que cette participation ne dépassera pas celle de la commune de Saulx-Marchais

AUTORISE le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours

18-030 **APPROUVE,** ***à l'unanimité,*** le programme d'études suivant, avant proposition à l'Etat et à la Région Ile de France pour faire l'objet d'une convention

Intitulé	Calendrier de réalisation	Montant prévisionnel € (HT) annoncé	Financement régional	Financement Etat	Autres co financement attendus
Plan Climat Energie Territorial (PCAET)	Démarrage de l'étude en 2019	50 000	35 000	0	0
Etude de diagnostic énergétique des bâtiments	Démarrage de l'étude en juillet 2018	160 000	0	111 637	0
Total		210 000	35 000	111 637	0

AUTORISE le Président à signer ladite convention

18-031 **EMET,** ***à l'unanimité,*** **UN AVIS FAVORABLE** à l'adhésion de la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse pour la commune du Mesnil Saint Denis, au SIEED.

18-032 **AUTORISE,** ***à l'unanimité,*** le Président du SIDOMPE à signer le contrat avec ECO-mobilier pour la période 2018-2023

18-033 **DESIGNE,** ***à l'unanimité,*** Rémi Lucet représentant titulaire et Bertrand Hauet représentant suppléant de la Communauté de communes « Cœur d'Yvelines » au sein la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Plan de Prévention et de Gestion des Déchets

18-034 **DESIGNE,** ***à l'unanimité,*** Didier Sigler comme deuxième représentant de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines au sein du conseil de surveillance du centre hospitalier de la Mauldre.

Le Président

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR YVELINES 78640

Hervé PLANCHENAULT